



Vol. 15 n° 3

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 18 MAI 2011

Information du président-directeur général

Visite du ministre Bolduc au GMF de L'Assomption

Le 16 mai dernier, le ministre Bolduc effectuait une visite de travail au GMF de L'Assomption pour constater l'efficacité du Système intégré de distribution électronique de résultats (SIDER) et des dossiers médicaux électroniques implantés dans cette clinique.

Cet échange avec le ministre a permis de présenter une solution peu coûteuse à laquelle adhèrent les médecins et qui donne d'excellents résultats. SIDER apporte des bénéfices directs aux patients, car les médecins reçoivent les résultats demandés pour leurs patients en temps réel, ce qui contribue à diminuer le délai entre la demande d'analyse et la prise de décision clinique. En outre, l'accès aux résultats électroniques permet la réduction des dépenses reliées à la manipulation des résultats en format papier tant pour nos deux CSSS que pour les cliniques médicales. En effet, grâce à cette initiative combinée à l'utilisation d'un dossier médical électronique, chaque médecin du GMF de L'Assomption peut voir quatre patients de plus par jour.

Dans Lanaudière, 58 % des cliniques utilisent un dossier médical électronique, alors que la moyenne provinciale est de 20 %. Ainsi, 79 % des médecins omnipraticiens de la région ont accès à un système informatisé pour le suivi de leurs patients.

Parole à l'assemblée

Organismes communautaires

Dans un premier temps, la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) a effectué un dépôt collectif des demandes de soutien financier des organismes, afin de bien démontrer leurs besoins et d'insister sur la valeur de leurs actions. Ils ont également partagé leur inquiétude face à leurs conditions de fonctionnement, tout en soulignant le manque d'un cadre de financement. La TROCL a demandé à l'Agence de poursuivre ses représentations auprès du Ministère, afin que soit corrigée l'iniquité dont la région fait les frais depuis des années.

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

Madame Lise Brouillette, représentante de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, a interpellé le conseil d'administration sur la possible construction d'un CHSLD de 100 places dans le sud de Lanaudière. Elle a alors fait part des inquiétudes de son organisation quant à la probabilité que ce projet se réalise sous la forme d'un partenariat public-privé.

Le président-directeur général, **monsieur Jean-François Foisy**, a alors mentionné que l'Agence était effectivement en attente de nouvelles places de soins de longue durée dans le sud de Lanaudière. Toutefois, il n'était pas en mesure de confirmer quand et comment ce projet allait se concrétiser.

Médecins français désireux de s'établir en Matawinie

Le maire de Saint-Côme, **monsieur Jocelyn Breault**, le conseiller municipal, **monsieur Martin Bordeleau**, et un résident de Saint-Côme, **monsieur Michel Venne**, ont sollicité l'intervention de l'Agence dans le dossier de deux médecins français qui souhaitent établir leur pratique en Matawinie et dont le dossier connaît, à leur avis, des délais de traitement au Collège des médecins. Les deux médecins français projettent de s'installer ici en octobre, mais envisagent de se tourner vers d'autres régions si leur dossier ne connaît pas de dénouement.

L'Agence s'est engagée à intervenir auprès du Collège des médecins, dans les prochains jours, et à réaliser un suivi auprès des intervenants de la municipalité.

Comme suite à l'ensemble de ces interventions, le président du conseil d'administration, **monsieur Paul-Yvon de Billy**, a fait valoir l'engagement de l'Agence : « *Soyez assurés que les membres du conseil d'administration demeurent convaincus des besoins de la population et de l'importance de vos manifestations auprès de notre instance. Quoique nos séances publiques laissent peu de place à la verbalisation des démarches qui sont entreprises pour améliorer l'organisation des services et son accessibilité, l'engagement est bien présent. Chacun de nos intervenants, dans son secteur d'activités, travaille de façon assidue pour arriver à des résultats concrets, pour le mieux-être de la population lanauoise.* »

Situation financière régionale

Les établissements du réseau doivent déposer leur rapport financier annuel au plus tard le 15 juin prochain. De façon préliminaire, l'Agence envisage un déficit régional de 11,4 millions \$, soit 8,5 millions \$ au-dessus de la cible autorisée par le Ministère.

Le CSSS du Sud est en attente d'un financement non récurrent de 4,7 millions \$ pour des activités autorisées par le Ministère. De plus, des mesures de 1,2 million \$ prévues au plan d'équilibre budgétaire ne s'actualiseront qu'en 2011-2012. Au CSSS du Nord, on envisage un déficit de 2,7 millions \$, en excédent de leur cible, alors que le déficit toléré par le Ministère est de 3 millions \$.



Les Centres jeunesse de Lanaudière respectent leur cible déficitaire autorisée de 1,5 million \$. Le Bouclier présente un budget équilibré tandis que La Myriade envisage un surplus de 100 000 \$.

Situation des infections nosocomiales

La situation du *C. difficile* demeure préoccupante au CHRDL. Depuis octobre, on constate des taux élevés de cas déclarés. Cependant, les dernières semaines font état d'une diminution de ces cas.

Les mesures mises en place pour régulariser la situation sont appliquées avec vigueur. Ainsi, on limite le nombre de chambres multiples à l'Unité de soins 3A, la pharmacovigilance a été débutée et on tente de maximiser les effets du lavage des mains.

On constate toutefois que les cas d'infection au *C. difficile* augmentent partout dans la province et le nord de la région ne fait pas exception.

Entente de gestion

Monsieur Claude Piché, directeur général adjoint à l'Agence, fait état de la réception d'un nouveau projet d'entente de gestion avec le Ministère. Les principaux éléments de cette entente touchent :

- les orientations nationales du Ministère;
- les engagements en lien avec notre plan d'action découlant du plan stratégique;
- les priorités ministérielles en lien avec l'optimisation de projets informatiques, de projets en économie d'énergie et en approvisionnement, de services de soutien à domicile et de réduction de la main-d'œuvre indépendante;
- l'accessibilité aux soins et services

L'entente devrait être conclue à la fin juin.

Plan régional de sécurité civile

Monsieur Philippe Mouillot, agent de planification, de programmation et de recherche à l'Équipe des services préhospitaliers d'urgence, et monsieur Jérôme Simard, coordonnateur à la Direction des affaires médicales et universitaires, ont déposé pour adoption au conseil d'administration le « Plan régional de sécurité civile Lanaudière-Mission santé » proposé par l'Agence.

Soumis à plusieurs consultations multisectorielles, ce plan a pour objectif de diminuer la mortalité et la morbidité lors de séismes. Il permet de clarifier les rôles et responsabilités de chacun des intervenants et attribue à l'Agence un rôle de coordination.

Le Plan est approuvé par le conseil d'administration.

Budget de fonctionnement de l'Agence

Le comité de vérification recommande au conseil d'administration d'adopter le budget préliminaire de l'Agence.

Le budget présenté indique des revenus escomptés de 8 767 456 \$ et des dépenses équivalentes, pour un budget en équilibre. De plus, ce budget respecte les efforts de réduction des dépenses demandés par le gouvernement, en mars 2010, et le projet de loi 100, sanctionné en juin 2010.

Le budget préliminaire de l'Agence est adopté par le conseil d'administration.

Suivi des commissions et comités

Commission infirmière régionale

La Commission infirmière a rencontré son homologue des Laurentides pour échanger sur leurs travaux respectifs, entre autres en ce qui a trait aux infirmières praticiennes de première ligne.

Commission multidisciplinaire

Madame Suzie Gagnon, directrice des services sociaux à l'Agence, fait état de la difficulté à combler les postes vacants à ce comité. De plus, aucun membre de la commission ne souhaite siéger au conseil d'administration de l'Agence.

Comité de vigilance et de la qualité

Monsieur Paul-Yvon de Billy est nommé à titre de membre du comité de vigilance et de qualité.

Prochaine séance

Mardi 14 juin 2011
19 h
Salle B125

Agence de la santé et des
services sociaux de Lanaudière
245, rue du Curé-Majeau à Joliette